

DELIBERATION**du Conseil d'Administration de l'Université du Mans****Réunion du 26 mars 2021****Elections des personnalités extérieures de la troisième catégorie au Conseil d'administration après un appel public à candidatures****LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- VU** *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 relatif à la composition du Conseil d'administration ;*
- VU** *l'arrêté SAGJ-21-014 portant sur l'organisation de l'élection des personnalités de 3ème catégorie au Conseil d'administration du scrutin du 26 mars 2021;*
- VU** *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Elit, à la majorité absolue des voix au premier tour, Madame Valérie HULEUX au titre de la Catégorie A « personne assurant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ».**

Le détail du vote est le suivant :

- **Nombre de votants : 32**
 - **Nombre de votes constatés dans les urnes :32**
 - **Nombre de bulletins blancs : 2**
 - **Nombre de suffrages valablement exprimés : 30**
 - **Nombre de voix pour la candidature de Monsieur DERET Emmanuel : 11**
 - **Nombre de voix pour la candidature de Madame HULEUX Valérie : 19.**
- **Elit, par un tirage au sort qui a eu lieu à l'issue du deuxième tour, Monsieur Julien CRISTOFOLI au titre de la Catégorie B « représentant des organisations représentatives des salariés ».**

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :

Le détail du vote est le suivant :

- **1^{er} tour (majorité absolue des membres) :**
 - Nombre de votants : 32
 - Nombre de votes constatés dans les urnes : 32
 - Nombre de bulletins blancs : 0
 - Nombre de suffrages valablement exprimés : 32
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur CRISTOFOLI Julien : 16
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur HERCE Arnaud : 16
 - **2^{ème} tour (majorité des suffrages exprimés) :**
 - Nombre de votants : 32
 - Nombre de votes constatés dans les urnes : 32
 - Nombre de bulletins blancs : 0
 - Nombre de suffrages valablement exprimés : 32
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur CRISTOFOLI Julien : 16
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur HERCE Arnaud : 16
 - **Tirage au sort : Monsieur Julien CRISTOFOLI**
- **Elit, à la majorité des voix au second tour, Monsieur Christophe MERIENNE au titre de la Catégorie C « *représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés* ».**

Le détail du vote est le suivant :

- **1^{er} tour (majorité absolue des membres) :**
 - Nombre de votants : 32
 - Nombre de votes constatés dans les urnes : 32
 - Nombre de bulletins blancs : 1
 - Nombre de suffrages valablement exprimés : 31
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur LAGARRIGUE Clément : 15
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur MERIENNE Christophe : 16
 - **2^{ème} tour (majorité des suffrages exprimés) :**
 - Nombre de votants : 32
 - Nombre de votes constatés dans les urnes : 32
 - Nombre de bulletins blancs : 1
 - Nombre de suffrages valablement exprimés : 31
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur LAGARRIGUE Clément : 15
 - Nombre de voix pour la candidature de Monsieur MERIENNE Christophe : 16
- **Elit, à la majorité absolue des voix au premier tour, Madame Sylvie CRISCOLO au titre de la Catégorie D « *représentant d'un établissement d'enseignement secondaire* ».**

Le détail du vote est le suivant :

- **1^{er} tour (majorité absolue des membres) :**
 - Abstentions : 5
 - Nombre de votants : 27
 - Nombre de votes constatés dans les urnes : 27

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :

- **Nombre de bulletins blancs : 8**
- **Nombre de suffrages valablement exprimés : 19**
- **Nombre de voix pour la candidature de Monsieur BLARDAT Stéphane :1**
- **Nombre de voix pour la candidature de Madame CRISCOLO Sylvie : 18**

Le Mans, le 29 mars 2021

Le Président de la réunion
Jean-Philippe MELCHIOR



Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :